FRC 3[illegible]21944

L O U I S,

[Louis Stanislas Xavier Comte de Provence]

PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

21941

A TOUS NOS SUJETS; SALUT.

Case oversize FRC 27597

EN vous privant d'un Roi qui n'a régné que dans les fers, mais dont l'enfance même vous promettoit le digne ſucceſſeur du meilleur des Rois, les impénétrables décrets de la Providence, nous ont transmis avec sa courronne, la nécessité de l'arracher des mains de la révolte, & le devoir de sauver la patrie, qu'une révolution désastreuse a placée sur le penchant de sa ruine.

Cette fineſſe conformité entre les commencemens de notre régne & du régne de HENRI IV, nous eſt un nouvel engagement de le prendre pour modèle, &, imitant d'abord sa noble franchise, notre ame toute entiere va se dévoiler à vos yeux. Assez & trop long-tems nous avons gémi des fatales conjonctures qui tenoient notre voix captive: écoutez-la lorsqu'enfin elle peut se faire entendre. Notre amour pour vous, est le seul sentiment qui nous inspire; la clémence est pour notre cœur un besoin que nous nous ~~faisons de satisfaire~~; & puisque le Ciel nous a réservés, à l'exemple du Grand HENRI, pour rétablir dans notre Empire le régne de l'ordre & des lois, comme lui, nous remplirons cette sublime destinée à l'aide de nos fideles sujets, & en alliant la bonté à la justice.

Une terrible expérience ne vous a que trop éclairés sur vos malheurs & sur leurs causes. Des hommes impies & factieux, après vous avoir séduits par de mensongères déclamations & par des promesses trompeuses, vous entraînerent dans l'irréligion & dans la révolte. Depuis ce moment un déluge de calamités a fondu sur vous de toutes parts. Vous fûtes infideles au Dieu de vos pères; & ce Dieu justement irrité vous a fait sentir tout le poids de sa colère; vous fûtes rebelles à l'autorité qu'il avoit établie pour vous gouverner, & un despotisme sanglant, une anarchie non moins cruelle, se succédant tour à tour, vous ont sans cesse déchirés avec une fureur toujours renaissante.

Considérez un instant l'origine & les progrès des maux qui vous accablent.

Vous vous livrâtes d'abord à d'infideles mandataires qui, trahissant votre confiance & foulant aux pieds leurs sermens, préparérent leur rebellion contre leur Roi, par la trahison & le parjure envers vous; & ils vous rendirent les instrumens de leurs passions & de votre perte.

Après cela, vous vous laissâtes asservir par des tyrans ombrageux & farouches, qui se disputoient en s'entr'égorgeant le droit d'opprimer la France: & ils nous imposerent un joug d'airain.

Vous avez souffert ensuite que leur sceptre ensanglanté passât dans les mains d'une faction rivale qui, pour s'emparer de leur puissance, & recueillir le fruit de leurs crimes, se couvrit du masque de la modération qu'elle soulève quelquefois, mais qu'elle n'ose pas déposer encore: & pour des despotes sanguinaires que vous abhorrez, vous avez eu des despotes hypocrites que vous méprisez. Ils cachent leur foiblesse sous une feinte douceur, mais la même ambition les devore; le règne de la terreur a suspendu ses ravages, mais les désordres de l'anarchie les ont remplacés; moins de sang inonde la France, mais plus de misère la consume: votre esclavage, enfin, n'a fait que changer de forme, & vos désastres que s'aggraver.

Vous avez prêté l'oreille aux calomnies répandues contre cette race antique qui, depuis si long-tems, régnoit sur vos cœurs autant que sur la France: & votre aveugle crédulité a appesanti vos chaînes & prolongé vos infortunes.

En un mot, on a ébranlé, abattu les autels de notre Dieu, le trône de votre Roi: & vous avez été malheureux.

Ainsi l'impiété & la révolte ont causé tous vos tourmens: pour en terminer le cours, il faut en tarir la source.

Il faut renoncer à la domination de ces usurpateurs fourbes & cruels qui vous promettoient le bonheur, mais qui ne vous ont donné que la famine & la mort; nous voulons vous délivrer de leur tyrannie: elle vous a fait assez de mal pour vous inspirer enfin la résolution de vous y soustraire.

Il faut revenir à cette Religion sainte qui avoit attiré sur la France les bénédictions du Ciel; nous voulons relever ses autels: en commandant la justice aux Souverains, & aux sujets la fidélité, elle maintient le bon ordre, elle assure le triomphe des lois, elle produit la félicité des Empires. Il faut rétablir ce gouvernement qui fut pendant quatorze siecles, la gloire de la France & les délices des Français; qui avoit fait de notre patrie le plus florissant des Etats, & de vous-mêmes les plus heureux des peuples; nous voulons vous le rendre; tant de révolutions qui vous déchirent depuis qu'il est renversé, ne vous ont-elles pas convaincus qu'il est le seul qui vous convienne?

Et ne croyez pas ces hommes avides & ambitieux qui, pour envahir à la fois & vos fortunes & la toute puissance, vous ont dit que la France n'avoit point de Constitution, ou que sa Constitution du moins vous livroit au despotisme: elle existe aussi ancienne que la Monarchie des Francs; elle est le fruit du génie, le chef-d'œuvre de la sagesse, & le résultat de l'expérience.

En composant de trois ordres distincts le corps du peuple Français, elle a gradué, sur une exacte mesure l'échelle de la subordination, sans laquelle l'état social ne peut se maintenir. Mais elle n'attribue à aucun des ordres aucun droit politique qui ne soit commun à tous; elle laisse l'entrée de tous les emplois ouverte aux Français de toutes les classes; elle accorde également la protection publique à toutes les personnes & à tous les biens: c'est ainsi qu'elle fait disparoître aux yeux des lois, & dans le temple de la justice, toutes les inégalités que l'ordre civil introduit nécessairement dans le rang & dans la fortune des habitans du même empire.

Voilà de grands avantages: en voici de plus précieux encore. Elle ſoumet les lois à des formes qu'elle a consacrées, & le Souverain lui-même à l'observation des lois, afin de prevenir la sagesse du législateur, contre les pièges de la séduction, & de défendre la liberté des sujets contre les abus de l'autorité; elle prescrit des conditions à l'établissement des impôts, afin d'assurer le peuple, que les tributs qu'il paye sont nécessaires pour le salut de l'Etat. Elle confie au premier corps de magistrature le dépôt des lois, afin qu'il veille à leur exécution, & qu'il éclaire la religion du Monarque, si elle étoit trompée. Elle met les lois fondamentales sous la sauve-garde du Roi, & des trois ordres, afin de prévenir les révolutions, la plus grande des calamités qui puissent affliger les peuples. Elle a multiplié les précautions pour vous faire jouir des avantages du Gouvernement Monarchique, & vous garantir de ses dangers. Vos malheurs nous, autant que sa vénérable antiquité, ne rendent-ils pas témoignage à sa sagesse? Vos pères éprouvèrent-ils jamais les fléaux qui vous ravagent, depuis que les novateurs ignorans & pervers l'ont détruite? Elle étoit l'appui commun de la cabane du pauvre & des palais du riche, de la liberté individuelle & de la sûreté publique, des droits du Trône & de la prospérité de l'état; aussi-tôt qu'elle a été renversée, propriété, sûreté, liberté, tout a disparu avec elle. Vos biens sont devenus la pâture des brigands, à l'instant où le Trône est devenu la proie des usurpateurs; la servitude, la tyrannie vous ont opprimés, dès que l'autorité Royale a cessé de vous couvrir de son égide.

Cette antique & sage Constitution dont la chûte a entraîné votre perte, nous voulons lui rendre toute sa pureté, que le temps avoit corrompue, toute sa vigueur que le temps avoit affoiblie: mais elle nous a mis, elle-même, dans l'heureuse impuissance de la changer: elle est pour nous telle que l'arche sainte: il nous est défendu d'y porter une main téméraire. Votre bonheur & notre gloire, le vœu des Français & les lumieres que nous avons puisé à l'école de l'infortune, tout nous fait mieux sentir la nécessité de la rétablir intacte. C'est parce que la France nous est chere, que nous voulons la remettre sous la protection bienfaisante d'un Gouvernement éprouvé par une prospérité si longue; c'est parce qu'il est de notre devoir d'étouffer cet esprit de système, cette manie de nouveautés qui vous a perdus, que nous voulons renouveller, raffermir des lois salutaires qui seules sont capables de rallier tous les esprits, de fixer toutes les opinions, & d'opposer une digue insurmontable à la fureur révolutionnaire que tout projet de changement dans la Constitution de Notre Royaume déchaîneroit encore.

Mais tandis que la main du temps imprime le sceau de la sagesse aux institutions humaines, ses passions s'étudient à les dégrader, & mettent leur ouvrage ou à côté des lois pour les affoiblir, ou à la place des lois pour les rendre vaines. Toujours les abus marchent à la suite de la gloire & de la prospérité constante; une gloire soutenue leur facilite l'entrée des empires, en les dérobant à l'attention de ceux qui gouvernent. Il s'en étoit donc introduit dans le Gouvernement de la France, & long-tems ils ont pesé non-seulement sur la classe du peuple, mais sur tous les ordres de l'Etat. Le feu Roi, notre Frère & Souverain Seigneur & Maître, les avoit apperçus, il vouloit les détruire; il mourut en chargeant son Successeur d'exécuter les projets qu'il avoit conçus dans sa sagesse pour le bonheur de ce peuple égaré qui le laissoit périr. En quittant le Trône d'où l'arracherent le crime & l'impiété, pour monter sur celui que le Ciel réservoit à ses vertus, il nous traça nos devoirs dans ce testament immortel, source inépuisable d'admiration & de regrets. Ce Roi, Martyr, soumis à Dieu qui l'avoit fait Roi, sut, à son exemple, mourir sans murmurer, faire de l'instrument de son supplice le trophée de sa gloire, & s'occuper du bonheur de ses sujets ingrats, lors même qu'ils combloient la mesure de ses infortunes.

Ce que LOUIS XVI n'a pu faire, nous l'accomplirons.

Mais si des plans de réforme peuvent se méditer au milieu des troubles, ils ne peuvent s'exécuter qu'au sein de la tranquillité. Replacer sur ses bases antiques la Conſtitution du Royaume, lui donner sa première impulsion, mettre en mouvement toutes ses parties, corriger les vices qui s'étoient glissés dans le régime de l'administration publique, c'est l'œuvre de la paix. Il faut que le culte de la religion soit rétabli, que l'hydre de l'anarchie soit étouffée, que l'autorité Royale ait recouvré la plénitude de ſes droits; c'est alors que nous opposerons aux abus une fermeté insurmontable, & que nous saurons également les chercher & les proscrire.

Les implacables tyrans qui vous tiennent asservis, retardent seuls cet heureux instant. Ils ne se dissimulent pas que le tems des illusions est fini, & que vous sentez tout le poids de leur impéritie, de leurs crimes, de leurs brigandages. Mais aux frauduleuses promesses, dont vous n'êtes plus les dupes, ils font succéder la crainte des suplices qu'eux seuls ont mérités: après vous avoir tout ravi, ils nous peignent à vos yeux comme un vengeur irrité qui vient encore vous arracher la vie, l'unique bien qui vous reste. Epouvantés par les reproches de leur conscience, ils voudroient vous associer à leur sort, pour s'armer de votre desespoir; ils voudroient en vous inspirant de fausses allarmes, se rassurer eux-mêmes contre les frayeurs qui les obsèdent: connoissez le cœur de votre Roi, & reposez-vous sur lui du soin de vous sauver.

Non-seulement nous ne verrons pas de crimes dans de simples erreurs; mais les crimes mêmes que de simples erreurs auront causés, obtiendront grace à nos yeux. Tous les Français qui abjurant des opinions funestes, viendront se jetter aux pieds du Trône, y seront reçus: tous les Français qui n'ont été coupables que pour avoir été entrainés, loin de trouver en nous un juge inflexible, n'y trouveront qu'un Pere compatissant, ceux qui sont restés fideles au milieu de la révolte, ceux qu'un dévouement héroïque a rendus les compagnons de notre exil & de nos peines, ceux qui déjà ont sécoué le bandeau des illusions & le joug de la révolte, ceux qui dominés encore par un cruel entêtement se hâteront de revenir à la raison & au devoir — tous seront nos enfans; ~~si les uns en ont conservé la pureté [illegible]~~ les autres les ont recouvrés par un salutaire repentir, tous participeront à notre amour. Nous sommes Français: ce titre que le crime de quelques scélérats ne sauroient avilir, comme les forfaits du Duc d'Orleans ne peuvent flétrir le sang de HENRI IV. Ce titre qui nous fut toujours cher, nous rend chers aussi tous ceux qui le portent. Nous plaignons les hommes foibles ou séduits qui marchent encore dans la voie de l'egarement; nous arrosons de nos larmes les cendres des malheureuses victimes de leur fidélité; nous gémissons sur le sort de ceux qui ont péri pour le soutien de la rebellion & du schisme, & qu'il nous eût été bien doux de ramener au sein de l'Eglise & de la Monarchie: nous ne souffrons que de vos maux, & la seule félicité que nous puissions désormais nous promettre, c'est de les guérir.

Sans doute ils sont affreux les excès auxquels le peuple s'est livré: mais nous n'oublions pas que la séduction & la violence ont eu sur lui plus d'empire que l'opinion & la volonté; nous savons que même en favorisant les attentats de la révolution, son cœur resté fidele, en sécret désavouoit sa conduite dirigée par la terreur. Ce peuple trompé & ſubjugué tour à tour, mais toujours plus à plaindre que coupable; ce peuple assez & trop puni par six ans d'esclavage & d'oppression, par cette multitude de fléaux dont il s'est frappé lui-même; ce peuple qui fut toujours l'objet chéri de l'affection des Rois nos prédécesseurs, nous dédommagera de nos longs tourmens par les bienfaits que nous répandrons sur lui.

Qui eût osé le croire! que jamais la perfidie & la rébellion pourroient atteindre cette armée, jadis l'appui du Trône, & dévouée de tout tems à l'honneur & au Roi? Ses succès ont prouvé que le sentiment du courage est ineffaçable dans le cœur des Français: mais que de larmes ils doivent vous coûter ses succès si funestes! ils ont été les principes de l'oppression générale, ils ont été l'appui, ils ont fomenté l'audace de vos exécrables tyrans, c'est l'instrument dont la main de Dieu s'est servi pour le châtiment de la France; quel soldat, rentrant dans ses foyers, n'y trouvera pas ces traces encore sanglantes des malheurs causés par ses victoires?.. Mais enfin l'armée Française ne peut pas être long-temps l'ennemie de son Roi. Puisqu'elle a conservé son antique bravoure, elle reprendra ses premières vertus; puisque l'honneur n'est pas éteint dans son ame, elle en reconnoitra, elle en suivra la voix. Bientôt, nous n'en doutons pas, le cri de VIVE LE ROI remplacera parmi elle, les clameurs de la sedition: bientôt elle reviendra soumise & fidele, raffermir notre Trône, expier à nos pieds jusqu'à sa gloire, & lire dans nos regards l'oubli de ses erreurs & le pardon de ses fautes.

Nous pourrions, nous devrions peut-être laisser à la justice un libre cours contre les criminels auteurs des égaremens du peuple, contre les chefs & les instigateurs de la révolte: & comment pallier les maux irréparables qu'ils ont fait à la France? Mais ceux que la Justice Divine n'a pas encore frappés, nous les livrons à leur conscience: elle sera leur supplice. Puissent-ils, vaincus par cet excès d'indulgence, rentrant sincèrement dans la soumission & le devoir, nous justifier nous-même de la grace inattendue que nous leur aurons accordée!

Il est cependant des forfaits (& ne peuvent-ils s'effacer de notre souvenir & de la mémoire des hommes,) il est des forfaits dont l'atrocité passe les bornes de la clemence Royale.

Dans cette séance, à jamais horrible, où des sujets eurent l'audace de juger leur Roi, tous les deputés qui participèrent au jugement, en furent complices. Nous aimons à croire néanmoins que ceux dont le suffrage voulut détourner le fer parricide de sa tête sacrée, ne se mêlèrent parmi ses assassins que dans le désir de le sauver, & ce motif pourra solliciter leur pardon. Mais les scélérats dont la bouche sacrilège osa prononcer le vœu de sa mort; mais tous ceux qui ont été les co-opérateurs, les instruments directs & immédiats de son supplice; mais les membres de cet tribunal de sang, qui, après avoir donné dans la capitale le signal & l'exemple des massacres judiciaires, mit le comble à ses attentats en renvoyant à l'échafaud une Reine plus grande encore dans sa prison que sur le Trône, une Princesse que le Ciel avoit formée pour être le modèle accompli de toutes les vertus: tous les monstres que la postérité ne nommera qu'avec horreur, la France entière appelle sur leurs têtes le glaive de la justice.

Le sentiment qui nous fait restreindre la vengeance des lois dans des bornes si étroites, vous est un gage assuré que nous ne souffrirons pas des vengeances particulières; ainsi, loin de vous la pensée qu'aucune vengeance particulière vous menace.

Les Princes fidèles de Notre Maison partagent nos principes, nos affections & nos vues; ils vous chérissent comme nous vous aimons: comme nous, ils ne forment des vœux que pour la fin de vos tourments: le seul but de leurs travaux comme des nôtres, c'est votre délivrance; & si dans ces jours de deuil & de crimes, la Providence nous reservoit successivement un sort funeste, vous verriez le sceptre passer jusqu'au dernier de nous, sans vous appercevoir que l'autorité Royale eût changé de dépositaire.

Les François qui sont restés parmi leurs compatriotes pour leur donner l'exemple d'une fidélité à toute épreuve, ne sauront que plaindre ceux qui n'ont pas su les imiter; & la vertu inaltérable qu'ils ont opposée au torrent de la corruption, ne sera pas flétrie par des animosités coupables.

Ces Ministres d'un Dieu de paix, qui ne se sont dérobés à la violence de la persécution, que pour vous conserver la foi, remplis du zele qui éclaire, de la charité qui pardonne, enseigneront par leurs exemples autant que par leurs discours, l'oubli des injures & l'amour de ses ennemis: pourriez vous craindre qu'ils ternissent l'éclat immortel que leur conduite généreuse & le sang de tant de Martyrs a répandu sur l'Eglise Gallicane?

Nos cours de magistrature, qui se sont toujours distinguées par leur intégrité dans l'administration de la justice, donneront l'exemple de l'obéissance aux lois, dont elles sont les ministres: inaccessibles aux passions que leur devoir est de réprimer, elles assureront, par une fermeté impartiale, l'effet des sentiments que la clémence nous inspire.

Cette noblesse qui n'a quitté sa patrie que pour la mieux défendre; qui n'a tiré l'épée que dans la ferme persuasion qu'elle s'armoit pour la France, & non contre elle; qui vous tend une main secourable, alors même qu'elle est obligée de vous combattre, qui aux fureurs de la calomnie, oppose sa constance dans l'adversité, son intrépidité dans les combats, son humanité dans la victoire, son dévouement à l'honneur: cette noblesse qu'on s'efforce de mettre en butte à votre haine, n'oubliera pas que le peuple doit trouver en elle, sa lumière, son secours, son appui; elle mettra sa gloire dans sa magnanimité; elle illustrera tant de sacrifices qu'elle a faits, par le sacrifice de tous ses ressentimens; & cette classe d'émigrés qui sont ses inférieurs par la naissance, mais ses égaux par la vertu, ces bons François dont la fidélité est d'autant plus recommandable à nos yeux, qu'ils avoient plus de séductions à vaincre, témoins non suspects de ses sentimens généreux, en seroient, s'il étoit nécessaire, les garants auprès de vous. Qui oseroit se venger quand le Roi pardonne?

Mais la clemence qui signalera les premiers jours de Notre Règne, sera inséparable de la fermeté; notre amour pour nos sujets nous engage à être indulgent; le même motif nous apprend à être juste. Nous pardonnerons sans regrets à ces hommes si coupables qui ont égaré le peuple: nous traiterons avec une rigueur inexorable ceux qui désormais tenteroient de le séduire. Nous tendrons les bras aux rebelles que le répentir & la confiance ameneront à nous; s'il en est qui s'obstinent dans la révolte, ils apprendront que notre indulgence s'arrête au terme marqué par la justice, & que la force saura réduire ceux que la bonté n'aura pu gagner.

Ce Trône que deux fois la révolution a privé de son Souverain qui l'occupoit, n'est pas pour nous un objet d'ambition & de jouissance. Helas! fumant encore du sang de Notre Famille, & tout entouré de ruines, il ne nous promet que des souvenirs douloureux, ~~des travaux & des peines~~. mais la Providence nous ordonne d'y monter, & nous savons lui obéir. Nos droits nous y appellent, & nous saurons les défendre; Nous pourrons y travailler au bonheur de la France, & ce motif enflamme notre courage. Si nous sommes réduit à le conquérir, plein de confiance dans la justice de Notre Cause, & dans le zele des bons François, Nous marcherons à sa conquête, avec une constance infatigable, & d'un pas intrépide: nous y marcherons, s'il le faut, à travers les cohortes des rebelles & les poignards des assassins. Le Dieu de SAINT LOUIS, ce Dieu que nous prenons à témoin de la pureté de nos vues, sera notre guide & notre appui.

Mais non; nous ne serons pas contraints d'employer les armes contre des sujets égarés: non, nous ne devrons qu'à eux-mêmes, à leurs regrets, à leur amour, le rétablissement de Notre Trône, & la miséricorde céleste, fléchie par leurs larmes, fera refleurir la Religion dans l'Empire des Rois Tres-Chrétiens.

Ce doux espoir luit au fond de notre cœur. L'infortune a déchiré le voile qui couvroit vos yeux; les dures leçons de l'expérience vous ont instruits à regretter les biens que vous avez perdus. Déjà les sentimens religieux qui se manifestent avec éclat dans toutes les provinces du Royaume, retracent aux yeux édifiés l'image des beaux siecles de l'Eglise: déjà le mouvement de vos cœurs, toujours François, qui vous ramène à votre Roi, annonce que vous sentez le besoin d'être gouvernés par un Pere.

Mais ce n'est pas assez de former de stériles vœux, il faut prendre une résolution ferme; ce n'est pas assez de gémir sous le joug de vos oppresseurs, il faut vous aider à le rompre. Montrez à l'univers comment les François rendus à eux-mêmes, savent effacer des fautes, dont leurs cœurs n'étoient point complices: prouvez que, si le grand HENRI nous a transmis, avec son sang, son amour pour son peuple, vous êtes aussi les descendans de ce peuple, dont une partie, toujours fidele, combattit pour lui rendre sa Couronne, & l'autre, abjurant une erreur passagère, baigna ses pieds des larmes du repentir; songez enfin que vous êtes les petits-fils des vainqueurs d'*Ivry* & de *Fontaine-Françoise*.

Et vous, invincibles héros, que Dieu a choisis pour être les restaurateurs des Autels & du Trône, & dont la mission est attestée par une multitude de prodiges; vous dont les mains triomphantes & pures ont entretenu au sein de la France le flambeau de la foi, & le feu sacré de l'honneur; vous que notre cœur a constamment suivis, auprès de qui nos vœux nous portoient sans cesse, qui futes toujours notre consolation & notre espoir, illustres Armées Catholiques & Royales, dignes modeles de tous les François, recevez les témoignages de la satisfaction de votre Roi: jamais il n'oubliera vos services, votre courage, l'intégrité de vos principes & votre inébranlable fidelité.

Donné au mois de Juillet, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-quinze, & de Notre Regne le premier.

L O U I S.

VU par le Conseil-Général des Armées Catholiques & Royales de Bretagne, le Manifeste ci-dessus de Notre très-honoré Souverain Seigneur & Roi, qui nous a été adressé par Son Altesse Royale MONSIEUR, Frère du Roi, Lieutenant-Général du Royaume;

Avons ordonné qu'il seroit imprimé, publié & affiché dans toute l'étendue du territoire occupé par lesdites Armées. Ordonnons à tous les Officiers-Généraux, Chefs de Division, Officiers-Commandants de Canton, aux Comités & Bureaux desdites Divisions & Cantons, de tenir la main à l'exécution du présent, & de nous en rendre compte.

Donné en Conseil-Général, ce premier Octobre 1795, l'an premier du Règne de LOUIS XVIII.

Le Comte JOSEPH DE PUISAYE, Général en Chef.

DE BOUTOUILLIC; le Marquis DE PANGE; GAUTIER; BERNARD-VILLENEUVE; GUILLO; ERONDELLE; HENRI, Chef de Division.

Par le Conseil-Général, GOREL.